

## RAPPORT N° 428 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 25 FEVRIER 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 17 au 24 février 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été assassinée en province de Muramvya.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) commerçant qui a été arbitrairement arrêté par la police et injustement condamné par le tribunal de résidence de Gitega et celui d'un (1) militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui a été enlevé en province de Bubanza.

### **1. Atteinte au droit à la vie**

- Dans la journée de samedi 17 février 2024, Oscar Mbonihankuye a été sauvagement assassiné par un groupe d'Imbonerakure qui l'a retrouvé dans son champ sur la colline de Masama de la commune de Mbuye, en province de Muramvya (centre du Burundi).

Selon des sources locales, après des travaux communautaires organisés par des Imbonerakure de la colline de Masama auxquels tout habitant de la colline devait participer, cinq parmi eux, à savoir Eric Ndayizeye, les prénommés Eraste alias Rasta, Aimable et Thierry ainsi que le surnommé Wariraye, se sont lancés dans la traque de toute personne n'ayant pas pu y participer afin de lui faire payer une rançon sous forme d'amende d'une somme de dix-huit mille francs burundais (18.000 Fbu). Ainsi, ces Imbonerakure sont passés au domicile d'Oscar Mbonihankuye, mais il était parti avec sa femme Judith Nijimbere pour des travaux champêtres dans le marais de la même colline. Ils l'ont ensuite retrouvé dans son champ et lui ont exigé de payer une amende mais, malheureusement, il n'avait pas d'argent à sa disposition. C'est alors que ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras et

l'ont jeté vivant dans la rivière Mubarazi à proximité de leur champ, après l'avoir violemment passé à tabac en présence de sa femme.

Les mêmes sources ont précisé que des habitants de la colline de Masama ont essayé de retrouver le corps d'Oscar Mbonihankuye, qui laisse derrière lui ses six enfants, mais sans succès. Ils ont même essayé de contacter par téléphone l'administratrice communale de Mbuye, Evelyne Ndayisasirire, pour aider dans cette activité, mais elle leur a rattaché au nez et a même refusé de les accueillir à son bureau. Il en a été de même du secrétaire permanent de la commune de Mbuye, Pie Niyinkunda.

SOS-Torture Burundi déplore une fois de plus l'impunité des crimes commis par des Imbonerakure qui agissent souvent sous la complicité et le soutien de certains administratifs ou responsables du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Elle demande aux autorités judiciaires de Muramvya de traduire en justice les auteurs de ce crime ignominieux afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

## 2. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans la journée de vendredi 16 février 2024, un commerçant du nom de Silas Gashirahamwe a été arbitrairement arrêté par la police au quartier de Nyabiharage en commune et province de Gitega (centre du Burundi) et a été conduit au cachot du commissariat de police de Gitega dans un premier temps avant d'être transféré à la prison centrale de cette province.

Selon des sources locales, Silas Gashirahamwe a été arrêté à la suite de sa dénonciation des irrégularités ayant émaillé les listes des commerçants bénéficiaires de la distribution du sucre de la SOSUMO<sup>1</sup> à revendre en détail

---

<sup>1</sup> Société Sucrière du Moso.

établies par la cheffe de quartier Nyabiharage et membre du CNDD-FDD<sup>2</sup>, Jacqueline Ndayishimiye. En effet, après avoir constaté dans la soirée du 8 février 2024 qu'il ne se retrouvait pas sur ces listes malgré sa qualité de commerçant bien reconnue dans le quartier, Silas Gashirahamwe s'est étonné de trouver des noms des personnes non commerçantes sur ces mêmes listes et a dénoncé ces irrégularités par un message qu'il a envoyé dans un groupe WhatsApp (de plus de 400 membres) regroupant la population résidant dans le quartier de Nyabiharage, y compris la cheffe de ce quartier, Jacqueline Ndayishimiye. Il ne comprenait pas pourquoi des personnes non commerçantes se retrouvent sur des listes de commerçants alors que certains vrais commerçants y font défaut.

Les mêmes sources ont précisé que Silas Gashirahamwe a comparu, avant son arrestation, au bureau du conseiller socioéconomique du gouverneur de province pour des éclaircissements sur son message et qu'il a fini par se faire arrêter après des menaces véhiculées à travers plusieurs messages WhatsApp qui l'accusaient d'avoir terni l'image du quartier et de son responsable.

SOS-Torture Burundi a appris que Silas Gashirahamwe a été condamné mercredi le 21 février 2024 dans une procédure de flagrante par le tribunal de résidence de Gitega à une peine de servitude pénale d'une année et trois mois et au paiement d'une amende de cinquante mille francs burundais et de trois cent mille francs burundais au titre de dommages et intérêts à Jacqueline Ndayishimiye. Il a été accusé, sans fournir de preuve, par le ministère public d'avoir livré une information à la radio Haguruka et à King Umurundi à travers son compte X, deux médias opérant en exil.

SOS-Torture Burundi déplore la condamnation injuste et illégale de Silas Gashirahamwe qui s'inscrit dans le cadre de nombreux abus de pouvoir de certains administratifs ayant recours à des actes d'intimidation à travers des manipulations judiciaires éhontées et demande la libération immédiate de la victime.

---

<sup>2</sup> Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

### 3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans la nuit de mercredi 21 février 2024 vers 21 heures et 20 min, un militant du parti CNL connu sous le nom de David Bamporiki a été enlevé sur la colline de Kagwema, en zone et commune de Gihanga de la province de Bubanza (nord-ouest du Burundi) et a été embarqué vers une destination inconnue par des individus en tenue policière et civile à bord d'une camionnette Hilux double cabine aux vitres teintées sans plaque d'immatriculation.

Selon des témoins ayant assisté impuissamment à son enlèvement, David Bamporiki était en train de partager un verre dans un groupe de personnes où se trouvait le responsable des Imbonerakure (ligue des jeunes affiliés au CNDD-FDD) en commune de Gihanga, Olivier Nahimana. C'est alors que des hommes en tenue policière et civile sont arrivés en trombe et se sont rués sur David Bamporiki qui a tenté de résister sans succès. Il a été embarqué sans ménagement à bord de ce véhicule vers une destination inconnue en direction de la ville de Bujumbura.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence de cas d'enlèvements des militants du parti CNL en province de Bubanza, plus particulièrement dans la localité de Buringa où le cas de David Bamporiki porte à trois le nombre de militants de ce parti enlevés dans une période de moins d'un mois, à savoir Georges Nimbona alias Manyenye enlevé dans la nuit du 28 janvier et Désiré Bizimana enlevé dans la nuit du 8 février.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.